

**Accords
dénoncés
pour 16 ACP :**

Et maintenant ?

Les seize ACP qui ont vu les accords sur les régimes de travail dénoncés majoritairement par SUD, CGT et FO (9 ACP pour FO) sont : Argenteuil 95 et 92, Vélizy, Rosny, Villeneuve-la-Garenne, Villejuif, Saint-Ouen, Saint-Ouen l'Aumône, Bondy, Lisses, Issy-les-Mx, Clamart, Gentilly, Rungis, Alfortville, Nanterre. Soit, c'est leur droit le plus total. Mais les conséquences pour les personnels des ACP ont-elles bien été mesurées ? On peut en douter ! Pourtant, lors de plusieurs plénières sur le plan de livraison 2008, personne ne pouvait ignorer qu'en dénonçant des accords sur les régimes de travail, on s'exposait à un respect strict de la loi Aubry 2 : 35h en 6 jours, sans aucun repos de cycle ! Pire, on jetait également à la « poubelle » les nombreuses revalorisations de fonctions et leur lot de promotions pour les agents, ainsi que les perspectives d'évolution pour tout le personnel des ACP ! Autant de points intolérables pour la CFDT.

■ Un peu d'histoire...

En 2006, SUD attaque La Poste en justice dans un centre courrier du 92, parce que celle-ci n'avait pas dénoncé un accord RTT avant de réorganiser ses régimes de travail. Si SUD a gagné son référé, ce fut une « victoire à la Pyrrhus », puisque SUD a donné des idées à La Poste qui, depuis dénonce des accords RTT un peu partout. Et dans pas mal d'endroits, c'est un vrai retour en arrière pour les postiers, qui travaillent 6 jours sur 7. Rappelons également que SUD était contre la mise en place des 35h et des régimes de travail négociés et contractualisés à La Poste en 2000. Mais comme d'habitude, ce syndicat veut apparaître comme l'ardent défenseur aujourd'hui de ce pour quoi il était contre avant ! Pour beaucoup de sujets (classifications, construction des droits

des contractuels, promotions...) ce fut le cas ! D'où ces quelques rappels de l'histoire de notre part : les masques et les caches-sexe (spécialité des groupuscules trotskistes) doivent finir par tomber, car la manipulation syndicale des agents, **y'en a marre !**

Une grosse goutte de mensonges, et...Hop ! me voilà transformée en sauveur du personnel !



■ C'est quoi la règle en matière d'accords sur le temps de travail ?

Un accord est obligatoire pour : tous régimes de travail cyclique supérieurs à quatre semaines, ou pour tous régimes de travail intégrant une semaine à plus de 39h ; ou pour une modulation annuelle du temps de travail. Tout autre régime

de travail (35h « sèches », ou avec des repos sur un cycle inférieur à 4 semaines) ne nécessite pas d'accord, ce qui est le cas dans la plupart des ACP de la DOT Colis IdF.

■ **Que risque-t-il de se passer maintenant ?**

La DOT ayant dénoncé les usages en vigueur en mars, un délai de 15 mois est prévu par la loi pour trouver un accord. A défaut d'accord, ou dans le cas où les accords signés sont dénoncés majoritairement, à l'issue de ce délai de 15 mois, il y a une application stricte de la loi, soit 35 heures travaillées 6 jours sur 7, sans repos ! Soit, les syndicats dénonciateurs pourront expliquer qu'ils ont « gagné » un an, mais après ? Il y aurait un plan « B », avec une renégociation ? Certainement pas. Il y aura rapport de force si jamais la DOT mettait en œuvre la Loi sur le travail 6 jours sur 7 ? Peut-être, et la CFDT serait même certainement aussi dans le conflit auprès du personnel. Mais pour aboutir à quoi au final ? A retrouver des régimes intégrant des repos de cycle comme ceux des accords dénoncés ? C'est du n'importe quoi !

■ **Et les 270 promotions de la première vague ?**

Elles sont de fait gelées. Merci SUD, merci CGT d'avoir suivi SUD, et merci FO d'avoir suivi ces deux syndicats dans 9 ACP ! Pour qu'il y ait promotions et revalorisations des fonctions et des métiers, il fallait que les centres soient labellisés « Plan de Livraison 2008 ». Et pour qu'ils le soient, il fallait des accords sur les nouveaux régimes de travail ! Comme tout vient de tomber grâce à quelques syndicalistes irresponsables, qui plus est, dans leurs lettres, motivant leur décision par une soit disant « consultation du personnel » : il n'y a plus de promotions ! Quand on revendique haut et fort du pouvoir d'achat et qu'on balaye des promos, on est dans la contradiction la plus totale !

■ **Après la réaction, l'action de la CFDT !**

Il n'est pas question, pour la CFDT, de faire croire au père Noël avant l'heure. Il n'y a pas de plan « B ». Pour autant, nous pèserons de tout notre poids (si nous avons récolté plus de 50% des voix lors des dernières élections, le problème ne se poserait même pas) pour trouver une issue pour les agents des ACP actuellement concernées, mais aussi en 2009 pour les autres ! Les 35 heures 6 jours sur 7, il n'en est pas question pour nous, que ce soit en juin 2009 ou aux calendes grecques ! les promotions perdues, il n'en est pas question non plus. Nous agissons donc pour que gagne enfin, pour une fois, la logique gagnant-gagnant.

Mais cela ne se fera pas sans vous, agents des ACP, qui êtes les seuls capables aujourd'hui d'ouvrir les yeux de nos partenaires syndicaux. Ce sera une lourde tâche, car certains ont des œillères « politiques » tellement ancrées à l'extrême gauche, qu'ils ont du mal à voir où est l'intérêt du personnel, et que celui-ci passe de toutes façons après les intérêts de leurs convictions partisans ! Cela ne se fera pas non plus sans vous, représentants locaux de SUD, CGT ou FO, dont plusieurs nous ont interpellés pour non seulement signer les accords sur les régimes de travail, mais aussi pour empêcher qu'ils soient dénoncés ! Si votre syndicat ne correspond plus à vos attentes, si votre voix ne compte plus pour quelques responsables régionaux SUD, CGT ou FO, si vous vous sentez trahis (à juste titre), nous sommes prêts à vous accueillir à bras ouverts, nous, à la CFDT !

■ **Revendiquer, agir, négocier, obtenir des résultats concrets : c'est ça la CFDT !**

Nous n'avons aucun parti-pris idéologique, politique ou religieux ! Nous ne mélangeons pas syndicalisme et parti politique ! Nous ne sacrifions pas l'intérêt des agents sur l'autel de conceptions pseudo-révolutionnaires ! Nous sommes une force importante à la DOT Colis IdF (presque 2^{ème} ex-æquo), et nous l'utilisons pour vous servir !

Il ne tient qu'à vous de nous renforcer encore, pour faire triompher l'intelligence sur la bêtise !

